

Décision N°2020/26

Objet : Portant sur la préparation et la passation de l'accord-cadre à bons de commande relatif aux transports scolaires, culturels, et divers de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

Décisions du Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis, dans le cadre de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020, portant notamment sur la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants :

Dans le cadre de la compétence communautaire « politique culturelle », Monsieur le Président a préparé et passé en procédure formalisée un accord-cadre à bons de commande ayant pour objet les transports scolaires, culturels, et divers de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis. Le titulaire de l'accord-cadre actuel est la société « Les Autocars du Cambrésis ».

Considérant les besoins exprimés lors du contrat antérieur, il a été décidé de maintenir l'allotissement en trois lots portant sur les transports culturels (lot n°1) pour un montant maximum de 90.000 € HT, les transports piscines (lot n°2) pour un montant maximum de 245.000 € HT et les transports divers (lot n°3) pour un montant maximum de 5.000 €, de fixer la durée de l'accord-cadre à douze mois, renouvelable trois fois tacitement, pour un montant maximum global de 340.000 € HT – montants évalués sur la base des besoins antérieurement exprimés.

La consultation de l'accord-cadre à bons de commande a été lancée le 28 octobre 2020 pour une réception des plis (candidatures et offres) au 07 décembre 2020, 12h00. Les avis de marchés ont été publiés sur le profil d'acheteur de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (<https://marchespublics596280.fr/>), au JOUE et au BOAMP.

Un seul pli a été déposé par la société Place Mobilité Cambrésis.

Conformément aux conditions de passation de procédure formalisée, Monsieur le Président a réuni les membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) pour analyser les candidatures et évaluer les offres le 08 décembre 2020 à 09h00.

Après analyse de la candidature et de l'offre reçues, les membres de la CAO ont souhaité attribué les trois lots au seul opérateur économique soumissionnaire.

Sur décision de la Commission d'Appel d'Offres, Monsieur le Président a attribué les lot n°1, 2 et 3 à la société Place Mobilité Cambrésis.

Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 22 décembre 2020 et de la publication le
22 décembre 2020

Vu,

Beauvois-en-Cis, le 22 décembre 2020

Le Président,
Maire du CATEAU-CAMBRESIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Bévilillers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny